



**Termes de référence pour le recrutement d'un bureau de consulting /coaching ou des coachs pour l'accompagnement des clubs ESS : « LIMITL'ESS » dans les gouvernorats de Kef, Jendouba, Sidi Bouzid, Kairouan, Kasserine, Gabes et Kebili**

**Période Du 01/06 au 30/09/2023**



**Mai 2023**



## 1- Contexte général

Le taux de chômage de la jeunesse tunisienne est particulièrement élevé. Etant donné l'incapacité actuelle de l'économie formelle publique et privée en Tunisie à générer suffisamment d'emplois pour absorber une population active en croissance, les jeunes entrant sur le marché de l'emploi se voient obligés de « s'auto-employer » dans l'économie informelle. La précarité de ces emplois, le faible revenu qu'ils procurent, les conditions de travail souvent pénibles, le manque de reconnaissance, une couverture non existante ou insuffisante en matière de protection sociale, ainsi que le manque de voix et de représentativité des acteurs caractérisent l'économie informelle en Tunisie et ailleurs ; cette situation est souvent source de mécontentement et de désespoir, poussant les jeunes vers l'extrémisme et l'émigration. L'Economie Sociale et Solidaire devrait ainsi constituer une voie (parmi d'autres) en faveur de la formalisation des projets.

La réduction du chômage et du sous-emploi des jeunes tunisiens, implique indubitablement la création d'un grand nombre d'emplois supplémentaires tout en assurant l'amélioration des conditions de travail des emplois existants, surtout dans l'économie informelle. Jusqu'à présent le gouvernement et ses partenaires ont privilégié, afin d'atteindre ces objectifs, la voie de la promotion de l'entrepreneuriat individuel. Or, il s'avère que livrés à eux-mêmes, sans beaucoup d'expérience professionnelle et/ou managériale, sans appui technique, managérial et financier et sans accès suffisant à des marchés locaux et extérieurs, les jeunes

entrepreneurs réussissent rarement. Leurs micro-entreprises disparaissent souvent assez rapidement par manque de productivité, de compétitivité et de rentabilité.

C'est la raison pour laquelle le projet JEUN'ESS propose une approche différente, à savoir l'amélioration de l'accessibilité des jeunes à l'emploi décent et durable pour les jeunes au niveau régional. Trois objectifs spécifiques contribueront à la réalisation de l'objectif général. Le projet est fondé sur la prémisse que les jeunes auront davantage de chances de réussir s'ils travaillent ensemble. Cette hypothèse constitue le cœur de la théorie du changement sur laquelle ce projet se fonde. C'est dans ce cadre que le projet JEUN'ESS a mis en place trois fonds pour promouvoir l'économie sociale et solidaire dans 7 gouvernorats :

1- « Re-Fund Challenge » pour appuyer les structures en difficulté en les aidant à élaborer et mettre en œuvre un plan de sauvetage efficace. Il s'adresse principalement aux jeunes tunisiennes et tunisiens en situation de vulnérabilité et se traduira sous forme de subventions octroyées aux bénéficiaires.

2- « Social Innovation Fund » pour appuyer la création de nouvelles structures de l'ESS et/ou consolider des structures de l'ESS existantes ainsi que la promotion de la culture entrepreneuriale ESS chez les jeunes. Dans le cadre de ce fonds, les clubs LIMITL'ESS verront le jour et auront pour objectif de diffuser les valeurs d'entrepreneuriat social et solidaire auprès des jeunes tunisiennes et tunisiens fréquentant les structures dédiées au développement et à l'épanouissement de la jeunesse.

3- « Community Fund » pour appuyer le rôle des collectivités locales dans la promotion de l'ESS.

Le projet JEUN'ESS mis en œuvre par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en partenariat avec le Ministère de l'Economie et de la Planification et s'inscrit dans le cadre du programme EU4YOUTH (Programme d'Appui à la Jeunesse Tunisienne) financé par l'Union Européenne (Convention de financement entre le gouvernement Tunisien représenté par le Ministère de l'Economie et de la Planification et l'Union Européenne ENI/2018/041-142).

Le programme EU4YOUTH a pour objectif la contribution à l'inclusion économique, sociale et politique des jeunes Tunisiens les plus défavorisés à travers une approche de développement local en particulier dans les zones préalablement identifiées sur des critères de développement.

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) est une agence spécialisée des Nations Unies qui a pour mission de promouvoir les droits au travail, favoriser la création d'emplois décents,

améliorer la protection sociale et renforcer le dialogue social pour résoudre les problèmes liés au monde du travail. Sa structure tripartite constitue une plateforme unique pour promouvoir le travail décent pour tous les hommes et les femmes.

## **2- Les clubs ESS « LIMITL'ESS »**

En plus de l'appui à apporter aux jeunes pour la création de nouvelles structures de l'ESS et/ou consolider des structures de l'ESS existantes, le Social Innovation Fund œuvrera à diffuser l'esprit et la culture de l'entrepreneuriat social et solidaire à travers l'implantation des « **clubs ESS : LIMITL'ESS** » au niveau des structures publiques ou associatives fréquentées par les jeunes (centres de formation, maisons de jeunes, établissements d'enseignement supérieur, maisons de culture...) dans les 7 gouvernorats cibles (Jendouba, Kef, Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine, Gabès et Kébili). À cette fin, le projet comporte un important volet de renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles qui nécessite le développement des outils, manuels et guide pour la mise en place des clubs ESS et pour renforcer les structures d'appui régionales sur l'accompagnement des projet d'ESS. Il est prévu sous ce volet de créer 35 « **clubs LIMITL'ESS** », en assurant la prise en compte du besoin de leur pérennité. Ces clubs auront comme vocation de sensibiliser et promouvoir l'ESS auprès les jeunes. Ils contribueront à l'instauration d'une culture entrepreneuriale basée sur les valeurs et les principes de l'ESS auprès des apprenants et apprenantes et des diplômés et diplômées des centres de formation professionnelle.

La démarche générale du club consiste à offrir aux apprenants des opportunités de se familiariser avec l'ESS et de vivre une expérience entrepreneuriale « ESS », visant à apporter une réponse à une problématique économique ou sociale identifiée au niveau du centre ou dans son environnement économique et social.

Les activités proposées dans le cadre de ces clubs peuvent également concerner une idée de projet d'ESS qui pourra bénéficier d'un accompagnement spécifique pour la développer et la concrétiser à travers le « le Social Innovation Fund » du projet JEUN'ESS.

Grâce à ces interventions, les sept gouvernorats-cibles du projet disposeront d'un réseau solide et suffisamment dense d'institutions aptes à fournir un appui compétent aux initiatives et organisations ESS des jeunes, tenant compte des besoins spécifiques des jeunes hommes et jeunes femmes

Pour la mise en place et l'opérationnalisation des « **Clubs LIMITL'ESS** », le projet JEUN'ESS a recruté **Un partenaire d'implémentation** qui identifiera à son tours **les structures hôtes des clubs** (structures publiques ou associatives fréquentées par les jeunes) afin de mettre en place les clubs en question.

Les structures hôtes peuvent être : des universités, des lycées ou collèges, des centres de formation professionnelle, des maisons de jeunes, des maisons de culture...

Cette démarche a pour objectif d'assurer la bonne gouvernance et la pérennité des clubs ESS créés.

Une fois les « **Clubs Limit'ESS** » créés, ils seront animés par des animateurs qui seront formés et outillés par les partenaires d'implémentations pour pouvoir remplir leur mission. Ils seront suivis, accompagnés et soutenus tout le long du projet par l'équipe JEUN'ESS et ses partenaires locaux. Pour chaque club, deux formateurs assureront l'animation et l'encadrement des jeunes adhérents du club autour d'un projet concret, soit au total 70 animateurs qui seront formés.



En partenariat avec Enactus Tunisia, un premier lot des clubs était mis en place dans les établissements d'enseignement supérieur et de formation professionnelle.

Dans cette deuxième phase, un deuxième pool de 14 clubs est en cours d'implémentation dans les maisons des jeunes et les maisons de culture et ceux en partenariat avec le Ministère de la Jeunesse et des Sport et le Ministère des Affaires Culturelles.

En mars 2023, les animateurs des dits clubs ont suivi une formation sur la gestion et l'animation des clubs ESS. Nous prévoyons maintenant une étape de coaching et d'accompagnement des clubs et ses membres (animateurs et jeunes) afin qu'ils puissent mettre en place et opérationnaliser ses clubs.

A cet effet le projet JEUN'ESS compte recruter une équipe composée d'un coach senior et 3 coachs régionaux ou un cabinet de coaching/consulting qui s'engage à mettre à la disposition du projet une équipe constituée au moins de 4 coachs (1 coach senior + 3 coachs régionaux) Les coachs régionaux doivent être obligatoirement basés chacun dans l'une des trois régions suivantes :

	<b>Région</b>
Coach régional N° 1	<b>Région 1</b> : Kef et Jendouba
Coach régional N° 2	<b>Région 2</b> : Kasserine, Kairouan et Sidi Bouzid
Coach régional N° 3	<b>Région 3</b> : Gabes et Kebili

### **3- Objectifs de la mission :**

#### **3.1 Objectif général :**

L'objectif général de la mission est de coacher et d'accompagner les équipes des 14 clubs LIMITL'ESS (voir la liste en annexe) qui seront créés dans les maisons des jeunes et les maisons de culture au niveau de 7 gouvernorats (du Kef, Jendouba, Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid, Gabès et Kébili) durant la période du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2023.

#### **3.2 Objectifs spécifiques :**

Les objectifs spécifiques de la mission sont les suivants :

- 1 Participer à l'accélération de la mise en place des clubs avant 10 juin 2023 (recrutement des membres...)
- 2 Assister les équipes des clubs pour la préparation du chronogramme annuel des activités
- 3 Accompagner les équipes des clubs dans l'organisation et la mise en place des activités et des évènements.
- 4 Accompagner les équipes des clubs à s'ouvrir sur l'écosystème régional et national à travers la conclusion des conventions de partenariat et le réseautage

- 5 Encadrer et coacher les équipes des clubs dans les différentes phases d'incubation de leurs idées de projet à proposer au projet JEUN'ESS (identification de la problématique, validation des idées de projets ; préparation des BMC et des études ; Pitching des idées ....)

#### 4- Résultats attendus :

Les résultats attendus de cette mission sont :

- **RA1** : Les clubs ESS sont appuyés et mis en place avant le 10 juin 2023 (recrutement des membres ...)
- **RA2** : Les équipes des clubs sont encadrées et accompagnées pour la préparation de leurs chronogrammes annuels des activités
- **RA3** : Les équipes des clubs sont accompagnées dans l'organisation et la mise en place des activités et des évènements.
- **RA4** : Les équipes des clubs sont accompagnées pour s'ouvrir sur l'écosystème régional et national à travers la conclusion des conventions de partenariat et le réseautage
- **RA5** : Les équipes des clubs sont encadrées et coachées dans les différentes phases d'incubation de leurs idées de projet à proposer au projet JEUN'ESS (identification de la problématique, validation des idées de projets ; préparation des BMC et des études ; Pitching des idées ...)

#### 5- Démarche et méthodologie :

Pour la réalisation de cette mission et en relation avec les objectifs visés, la démarche préconisée sera basée essentiellement sur la pédagogie active. Elle s'appuie sur une approche participative et interactive axée sur l'action : travail en équipe, réunions avec l'équipe des coaches et avec les équipes des clubs en présentiel et ou à distance, coaching individuel, coaching de groupe, études de cas, illustration d'exemples, analyse des pratiques, mise en situation, auto-évaluation, et feedback / retour collectif...

#### 6- Déroulement de la mission :

La prestation en question sera assurée par un(e) coach senior et 3 coaches régionaux et couvrira les clubs « Limit'ESS » à créer dans les 7 gouvernorats ciblées par le projet JEUN'ESS. Les coaches régionaux opèreront en coordination avec l'équipe du projet JEUN'ESS et sous la supervision du coach senior.

La mission s'étale sur la période du 1<sup>er</sup> juin 2023 au 30 septembre 2023 (4 mois)

L'ensemble de la prestation pour chaque coach est indiqué dans le tableau qui suit :

<b>Coach</b>	<b>Région</b>	<b>Nombre des clubs</b>	<b>Nombre d'H/J</b>	
			<b>Par mois</b>	<b>Pour les 4 mois</b>
Coach Senior	Toutes les régions	14	10	40
Coach régional N° 1	Kef et Jendouba	4	8	32
Coach régional N° 2	Gabes et Kébili	4	8	32
Coach régional N° 3	Kairouan, Sidi Bouزيد et Kasserine	6	12	48

## **7- Contenu des documents à produire et Responsabilités du soumissionnaire**

L'équipe composée du coach senior et des coaches régionaux/ le bureau de coaching sélectionnés sont appelés à :

- Organiser des réunions préparatoires avec l'équipe du projet JEUN'ESS et les représentants de ses ministères partenaires.
- Collecter toutes les informations nécessaires pour la mise en œuvre de la prestation
- Préparer les supports pédagogiques et les outils de coaching et de suivi des clubs et les envoyer à l'équipe du projet pour avis.
- Présenter un chronogramme de la mission en question avec une note méthodologique détaillée.
- Participer à la réunion mensuelle de suivi qui sera organisée à distance par le projet JEUN'ESS et ses partenaires.

De son côté, l'équipe du projet JEUN'ESS veille à :

- Mettre à la disposition des soumissionnaires sélectionnés toute la documentation nécessaire en relation avec le projet JEUN'ESS et notamment avec la création et la mise en place des clubs LIMITL'ESS (Guide de gestion et d'animation des clubs, liste des clubs et des animateurs ...).
- Valider, en collaboration avec ses partenaires d'implémentation, les rapports de coaching préparés par le(a) coach senior
- Un coordinateur du projet sera désigné comme vis-à-vis direct du soumissionnaire retenu.

## 8- Livrables

- **Le(a) coach senior, en collaboration avec les coaches régionaux**, devrait produire et soumettre à l'OIT, en langue française, les documents suivants :
  - ✓ Un chronogramme détaillé de la mission y compris celle des coaches régionaux sous sa supervision ;
  - ✓ Les supports pédagogiques et les outils nécessaires pour le déroulement des séances de coaching ;
  - ✓ Un rapport mensuel détaillés sur le déroulement de la mission
- Chaque **coach régional** et en coordination avec le coach senior devrait produire et soumettre à l'OIT, en langue française, les documents suivants :
  - ✓ Les fiches des séances de coaching (selon le modèle qui sera fourni ultérieurement par le projet JEUN'ESS) ;
  - ✓ Le programme annuel des activités des clubs qui sera élaboré en coordination avec les équipes des clubs dans sa région ;
  - ✓ Un rapport final détaillé sur le déroulement de la mission.
- En cas où un **bureau de coaching/consulting** était sélectionné pour cette mission, il devrait produire et soumettre à l'OIT, en langue française, tous les documents susmentionnés relatives au coach senior et aux 3 coaches régionaux.

## 9- Profil des soumissionnaires :

Cet appel à candidature est ouvert aux bureaux de coaching/consulting et aux coaches indépendants.

Dans tous les cas, les coaches indépendants intéressés ou les coaches proposés pour cette mission par les bureaux de coaching/consulting désirant soumissionner doivent disposer d'une solide réputation et d'une bonne crédibilité dans le domaine de coaching et d'accompagnement. De manière spécifique ils/elles doivent avoir le profil suivant :

- Formation supérieure en sciences économiques, sciences sociales, en économie sociale et solidaire, agronomie, management ou autres domaine connexe ;
- Jouir d'une expérience avérée dans la dispense des modules en lien avec le développement personnel ; promotion de la culture entrepreneuriale chez les jeunes, le counseling et le coaching individuel et de groupe ;
- Compétences confirmées en conception des programmes de formation ;

- Expérience significative en matière de l'animation des sessions de coaching ;
- Maîtrise des méthodes et des techniques de la pédagogie active ;
- Expérience dans l'appui et l'accompagnement des clubs des jeunes ;
- Connaissance du contexte régional en matière de création d'emplois, d'inclusion socioéconomiques des jeunes en général et en économie sociale et solidaire serait un atout ;
- Capacité à établir et entretenir de bonnes relations interpersonnelles dans un environnement multiculturel de travail.

### **10- Modalités de soumission des candidatures :**

Le présent appel à candidature est ouvert aux coachs et accompagnateurs indépendants et aux bureaux de coaching/consulting répondants aux exigences techniques demandées.

Les bureaux de coaching/consulting peuvent postuler pour l'ensemble de la mission (les 14 clubs dans les 7 gouvernorats). Alors que chaque coach indépendant ne peut postuler que pour le poste du coach senior ou de l'un des postes du coach régional dans l'une des 3 régions proposées dans la rubrique « **6- Déroulement de la mission** »

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- 1) Une note méthodologique présentant la démarche préconisée pour la mise en œuvre de la prestation,
- 2) Un CV détaillé du coach
- 3) Une copie de la CIN du coach,
- 4) Une offre financière détaillée (en HT et en TTC) concernant la mission du coach régional dans l'une des 3 régions proposées ou pour le poste du coach senior.

Pour les bureaux soumissionnaires : en plus des pièces (1, 2, 3), ils devront fournir :

- Les références du bureau
- Une copie de la carte d'identité fiscale
- Une offre financière détaillée (en HT et en TTC) concernant la totalité de la mission

### **11- Modalités de paiement :**

Le paiement du soumissionnaire retenu sera effectué selon la modalité suivante :

- 50% après la remise et la validation du rapport mensuel N°2 et
- 50% après la remise et la validation du rapport final et présentation de la facture globale

## **12- Dépôt des candidatures**

Les coachs intéressé(e)s devront soumettre leurs dossiers de candidature, par courriel aux adresses suivantes : [belgecem@ilo.org](mailto:belgecem@ilo.org) avec en copie [derouiche@ilo.org](mailto:derouiche@ilo.org) **au plus tard le 31 mai 2023 à 23h59, heure de Tunis**. L'objet du mail devra comporter la mention suivante :

**« Clubs LIMITL'ESS : Recrutement des coachs / cabinet de coaching »**

**ANNEXE :**

**Liste des clubs ESS par région :**

<i>Région</i>		<i>Gouvernorat</i>	<i>Structure hôte du club ESS</i>
<b>Coach senior</b>	<b>Région 1</b> <b>Coach régional N°1</b>	Kef	- Maison des jeunes El Ksour - Centre culturel Kef "Sahbi Mosrati"
		Jendouba	- Maison des jeunes Jendouba - Maison de culture Tabarka
	<b>Région 2</b> <b>Coach régional N°2</b>	Kairouan	- Maison des jeunes El Ala - Maison de culture Hafouz
		Kasserine	- Maison des jeunes Thala - Centre culturel Kasserine
		Sidi Bouzid	- Maison des jeunes Regueb - Maison de culture Jelma
	<b>Région 3</b> <b>Coach régional N°3</b>	Gabes	- Maison des jeunes Menzel Elhabib - Maison de culture Elhamma
		Kebili	- Maison des jeunes Bazma - Centre culturel Kebili